

C.C.A.S. D'ONET LE CHATEAU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 FEVRIER 2023

REGISTRE GENERAL DU CCAS N° 01 - 2023

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le vendredi 10 février 2023, sur convocation qui leur a été adressée le 6 février 2023.

Présidence : M. KEROSLIAN Jean-Philippe.

Présents : Mme BEC Dominique, Mme COURTIAL Isabelle, M. KEROSLIAN Jean-Philippe, Mme LATAPIE Christine, Mme MONTEILLET Jeanine, M. TRIADOU Sylvain, Mme VITIELLO Françoise.

Absents et excusés : Mme BOIDIN Marie-Claude, Mme BOULOC Marie-Thérèse, M. FLAK Jean-Pierre (procuration à Mme MONTEILLET Jeanine), M. PAULAT Jean-Luc.

Mme Dominique BEC est désignée pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Le compte-rendu général du Conseil d'Administration du 13 septembre 2022 est approuvé sans aucune observation.

Les Commissions permanentes réunies depuis le dernier Conseil d'Administration ont examiné 11 demandes d'aide financière : 6 aides financières ont été accordées pour un montant total de 1 044,10 €.

Lecture de l'ordre du jour :

I. Délibérations :

1. Débat d'orientation budgétaire et approbation du Rapport d'orientation budgétaire 2023

II. Examen des dossiers individuels :

- o Aides financières

III. Questions diverses

I. Délibérations :

N° 2023-CA-03 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB)
ET APPROBATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (ROB) 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L.123-4 à L.123-9,

VU la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

VU l'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 Août 2015 dite loi NOTRe, portant nouvelle organisation territoriale de la République,

CONSIDERANT que le débat d'orientation budgétaire doit avoir lieu dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif du CCAS et s'appuyer sur un rapport,

C.C.A.S. D'ONET LE CHATEAU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 FEVRIER 2023

CONSIDERANT que ce débat permet de discuter des grandes orientations budgétaires à retenir pour le prochain budget primitif et d'informer le Conseil d'Administration sur l'évolution prévisible de la situation financière du CCAS pour 2023,

CONSIDERANT que le rapport d'orientation budgétaire est un élément clé de la communication financière et qu'il servira de base aux échanges du débat d'orientation budgétaire au sein du Conseil d'Administration,

Cet exposé entendu, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité :

- prennent acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB),
- approuvent le rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2023 tel qu'annexé à la présente délibération.

II. Examen des dossiers individuels :

Aides financières :

Sur un dossier présenté, la famille a obtenu une aide de 140,00 €.

III. Questions diverses :

• Mutuelle communale

Fort du constat que certains concitoyens ne bénéficient pas d'une mutuelle santé complémentaire, le C.C.A.S. d'Onet-le-Château, dans le cadre de sa politique sociale visant à améliorer les conditions d'accès à une couverture de frais de santé, a décidé de conclure une convention avec l'association « Mut'Com » afin de proposer une mutuelle communale à vocation sociale accessible à tous les Castonétois, à moindre coût.

Cette mutuelle s'adresse également à toutes les personnes travaillant sur la Commune.

Une réunion d'information publique a été organisée le jeudi 19 janvier dernier dans la grande salle du Patio, à laquelle ont participé près de 150 personnes.

Des permanences tenues par le référent local de Mut'Com (M. Dominique COSTES, Aveyron Conseil Assurance se déroulent tous les jeudis matin de 9 h 00 à 12 h 00 :

- Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois au 17 rue des Fauvettes aux Costes Rouges,
- Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois, « Au Local », 1 bis Place des Capucines aux Quatre-Saisons.

Depuis la mise en place de la mutuelle communale :

Mut'Com a eu près de 80 contacts.

Les rendez-vous se passent en 3 étapes :

- Prises de contact réelles (1^{er} rendez-vous) : 61
- Présentation des devis : 10
- Adhérents effectifs : 2
- Dossier en attente accord client pour signature : 5

C.C.A.S. D'ONET LE CHATEAU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 FEVRIER 2023

- Chorale intergénérationnelle

Un atelier "**chorale intergénérationnelle**" a été mis en place avec les séniors de la commune et les enfants des écoles. Il y a 1 heure de répétition par classe inscrite soit 3 heures par semaine pour les enfants et 2 heures par semaine pour les séniors. Il est prévu de faire une représentation en Juin 2023 devant la population et les familles lors de la fête annuelle de la commune.

- Voyage des séniors 2023

Le CCAS organise cette année, toujours en partenariat avec l'ANCV, un voyage pour les Séniors en Haute-Auvergne, à Vic sur Cère, du 1^{er} au 8 juillet 2023.

Le prix du séjour de 8 jours/7 nuits est de 442,00 € + 7,00 € de taxe de séjour/pers.

Une aide financière de l'ANCV de 194,00 € peut être attribuée en fonction des ressources.

Le séjour comporte une excursion par jour. Le transport et l'assurance annulation sont pris en charge par le CCAS. A ce jour, 35 personnes se sont inscrites.

Par ailleurs, s'agissant du voyage des séniors de 2022, certaines personnes qui ont annulé le voyage pour des raisons de santé n'ont pu obtenir le remboursement des frais de séjour qu'elles ont versés.

Aussi, sera-t-il proposé lors du prochain Conseil d'Administration une délibération permettant le remboursement de ces personnes.

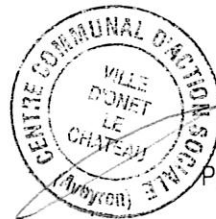
Fait à Onet-le-Château, le 10 février 2023

La secrétaire de séance,



Dominique BEC

Jean-Philippe KEROSLIAN



Président du C.C.A.S.

Publié le 27 mars 2023